

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 6

Artikel: Les idées de M. Ysède en matière de programmes et d'enseignement

Autor: Ygrec

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039153>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore, on peut faire remarquer que le bizarre, l'extravagant ne sont pas le beau, mais ses ennemis. — Educateurs, notre tâche est d'élever les âmes ; recourons donc à toutes les ressources que recèle l'être humain pour lui faire sentir et trouver Dieu, dès ici-bas.

TH. BOSSEL.

Les idées de M. Ysède
en matière de programmes et d'enseignement ¹

J'ignore quel est l'auteur de cet article et je me demande si l'honorable correspondant est pour ou contre les programmes, s'il est pour leur suppression ou leur maintien avec des modifications, un allègement des matières, ou encore, s'il voudrait élaguer du programme général certaines branches qui sont venues successivement s'ajouter à l'ancien plan d'études.

M. Ysède permettra certainement à un ancien collègue de discuter avec lui les questions très intéressantes qu'il a soulevées et dont quelques-unes, déclare la Rédaction, méritent une discussion approfondie, puisque du choc des idées jaillit la lumière.

Et d'abord, j'ai tout lieu de croire que M. Ysède est plus jeune que moi ; je puis donc, sans vanité aucune, cela va de soi, faire appel à mes souvenirs et à ma petite expérience des choses de l'enseignement. Je n'essayerai pas de défendre cette pauvre Commission, chargée d'élaborer nos programmes annuels, sachant qu'à blanchir un nègre on perd son savon. On a tellement crié : « Haro sur le baudet, c'est elle qui est la cause de tout le mal », qu'à prendre sa défense je perdrais mon latin. Il est même probable que mon intervention ne ferait qu'envenimer la question. Et d'ailleurs, nous pouvons supposer, vous et moi, que, s'ils le jugent à propos, ces Messieurs sont de taille à se défendre eux-mêmes. Contentons-nous donc d'admirer leur impassibilité.

Mais, ce que je désirerais entendre une bonne fois, ce que vous devriez nous dire vous-même, M. Ysède, puisque vous vouliez à votre tour aborder la brûlante question du jour, c'est de nous exposer comment vous entendriez décharger notre programme, quelles parties vous voudriez élaguer, en un mot, quelles branches il faudrait impitoyablement sacrifier. Allons donc, le premier voiturier venu qui s'aperçoit que la charge est au-dessus des forces de son attelage, s'il est un peu humain et intelligent, n'attend pas que ses chevaux soient à bout de forces pour diminuer la charge ; il se met résolument à l'œuvre et continue sa route sans encombre.

¹ Voir l'article du N° 4 du *Bulletin*, intitulé : *Encore la surcharge des programmes*.

Il est si facile de crier à la surcharge des programmes ! Il est si commode de se mettre du côté de la majorité, de crier avec les loups, de faire de la popularité sur le dos de l'école. Mais, vous reconnaîtrez avec moi, mon cher partenaire, que, jusqu'à cette heure, exception faite du corps enseignant glânois, personne n'a encore fait de propositions fermes en vue de modifier et d'alléger le programme, objet de tant de critiques et d'assauts.

Vous-même, cher correspondant, vous ne dites pas mieux que vos collègues comment on devrait émonder notre plan d'études et je le regrette. Vous vous contentez de nous dire : *Que l'on fasse donc cette répartition bisannuelle ou trisannuelle des matières du programme une fois pour toutes. Les grincheux déverseront toute leur bile, puis ce sera fini; ce ne sera pas à recommencer chaque printemps, etc.* En êtes-vous bien sûr?... C'est donc là tout le remède que vous proposez?... Mais ne crie-t-on pas sur tous les tons qu'il y a trop de branches au programme primaire ? Et un programme ne se compose-t-il pas aussi de *matières*?... Branches et matières, voilà ce qui constitue, à mon avis, un plan d'études. Vous ne sortirez pas de là. Or, mon cher collègue, j'ai la conviction que si l'on se contentait de faire la répartition bisannuelle ou trisannuelle que vous préconisez, sans enlever au programme général une seule branche et en conservant toutes les matières qui constituent le programme actuel, vous n'auriez pas fait avancer la question d'un seul pas. Au contraire, vous ne réussiriez qu'à jeter le désarroi dans l'enseignement et à fournir aux grincheux de nouveaux motifs de mécontentement, de nouvelles armes pour combattre, de sorte que le remède proposé serait pire que le mal.

Votre article, cher collègue, me laisse perplexe. Ainsi que je le disais tout à l'heure, je me demande si vous êtes dans le camp des mécontents ou si vous vous résignez simplement à accepter le programme en l'appliquant à votre manière. A lire certains passages de votre travail, on peut conclure que la surcharge des programmes ne vous effraie pas *outré mesure*. Mais l'impression générale qui me reste, et qui est certainement celle des lecteurs du *Bulletin*, me laisse croire que vous trouvez nos programmes démesurément chargés. Au fait, par la première phrase de votre article, il est indéniable que vous plantez aussi votre clou à la mazze. Il est vrai que, dans la suite, vous paraissez atténuer l'effet de vos premières paroles. Allons ! mon cher, j'aime les situations franches et nettes. Si vous estimez que notre plan d'études est surchargé, dites-le carrément, donnez des preuves et faites vos propositions. Aussi bien, mon cher collègue, je n'aime pas les phrases de cette nature : *Mais elle* (la décharge du programme) *se pratique automatiquement. Que veut-on de mieux, de plus actuel, de plus moderne ? Les partisans du moindre effort y font des coupes rases, etc.* Tout le reste de l'alinéa serait à reproduire. Pour qui donc, Monsieur

Ysède, prenez-vous le corps enseignant fribourgeois ? Pour des partisans du moindre effort (nous connaissons leur devise) ? pour des philosophes (!) prenant au programme les parties qui leur conviennent, ajoutant ou retranchant au gré de leurs aptitudes spéciales ? Je trouve vraiment que vos appréciations et vos jugements ne sont pas à l'honneur du corps enseignant et je proteste, pour ma part, contre des insinuations aussi malveillantes.

De plus, si l'on agit comme vous l'affirmez, j'estime que la publication du programme et la manière dont il est traité et interprété constituent une vaste et indigne comédie. Avez-vous bien réfléchi, cher Monsieur, en écrivant ces lignes ? J'abonde, par contre, tout à fait dans votre manière de voir lorsque vous écrivez : *Remplissons consciencieusement notre devoir, tout notre devoir ; donnons à nos élèves la meilleure éducation possible ; puis allons de l'avant. Quoi qu'on fasse, nos inspecteurs rencontreront toujours la gamme* (la gamme complète des classes), *depuis la très bonne à la mauvaise...* Et ailleurs : *En fait de programme, qu'en est-il dans la réalité ? Est-ce qu'un jour d'examen un instituteur a jamais essuyé un reproche pour ne pas avoir absous le programme, pour ne pas avoir étudié tel chapitre de lecture, de l'histoire suisse?...* Et encore : *Est-ce à dire que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Non, pas...* Je m'arrête ici, car la phrase suivante mérite d'être relevée : *L'amélioration de nos programmes doit porter sur une répartition plus judicieuse des matières entre les différents cours.* En admettant comme fondée cette opinion personnelle que l'on pourrait d'ailleurs discuter, je vous demanderai si c'est en cela que consistent tous les défauts que l'on reproche à ce pauvre programme ? S'il en est ainsi, on est en droit de se demander la raison de toute cette levée de boucliers à laquelle nous assistons. En vaut-il vraiment la peine ? Les considérations que vous émettez vers la fin de votre article sont, à mon avis, étrangères au programme et sont plutôt du domaine de la méthodologie et de l'organisation générale de nos écoles. Vous n'avez cependant pas la prétention de mettre sur le compte du programme et de la Commission chargée de l'élaborer toutes les heures, les demi-journées entières perdues pour cause de préparation insuffisante ou d'enseignement defectueux ? Allons, mon cher collègue, soyons justes et raisonnables : cette Commission du programme n'est cependant pas un bouc émissaire sur lequel on puisse jeter tous les péchés d'Israël.

Je ne suis pas de votre avis en ce qui concerne certains détails sur la manière dont les élèves doivent faire leurs travaux écrits. Répéter chaque fois le nom de la localité, à quoi bon ? Je ne sais pas que nos inspecteurs exigent cela, mais je sais, par contre, qu'ils tiennent à ce que la date des devoirs soit placée en tête des exercices, aussi bien que la *nature* de l'exercice, surtout s'il s'agit d'un devoir de français. Quant aux réponses à donner à la suite de chaque

solution lorsqu'il s'agit de *problèmes*, il me semble qu'il est tout naturel de les exiger, car tout problème contient une *question* qui appelle une *réponse*. Des journées perdues pour réaliser ces points de détails !... N'exagérons rien.

Le reste de votre article, M. Ysède, regarde avant tout la méthodologie de l'enseignement. Les questions que vous traitez ont même si peu de rapport avec la surcharge du programme, que vous me paraissez avoir complètement perdu de vue le titre de votre travail. Je consens toutefois à vous suivre sur ce terrain scabreux, mais je vous préviens que je suis loin, très loin d'être d'accord avec vous sur tous les points. Vos idées et vos propositions sur les réformes à apporter à l'enseignement des branches civiques, sous le couvert de la concentration, me paraissent si nouvelles, si hardies, que je les considère comme un bouleversement complet de notre organisation scolaire et de notre mentalité en matière d'enseignement. C'est vous dire combien vos idées revêtent un caractère de gravité. De l'instruction civique *tous les jours* durant les sessions des pouvoirs législatifs, Grand Conseil et Assemblée fédérale sans doute ! Y pensez-vous, M. Ysède ? Puis, de l'instruction civique occasionnelle à l'approche des élections et des votations ; enfin, un coup d'œil méthodique à l'aide de nos manuels *comme préparation à l'examen*. Même marche à suivre en matière d'histoire et de géographie.

Donc, selon vous, cher collègue, on donnerait une leçon quotidienne pendant deux à trois semaines consécutives, et cela six fois par année puisqu'il faut compter actuellement au minimum, pour chacune de nos autorités législatives, trois sessions par an. Quelle serait, selon vous, l'étendue d'une de ces leçons ? $\frac{1}{2}$ heure, $\frac{3}{4}$ d'heure, 1 heure ? En admettant qu'elle soit de $\frac{3}{4}$ d'heure, cela ferait, au bas mot, 67 heures d'instruction civique par année ! En donnant une leçon de $\frac{1}{2}$ heure, nous arriverions à un total de 45 heures. Or, en défalquant au moins 14 semaines de vacances, nous pouvons consacrer actuellement à cette branche un total de 19 heures ! Ces chiffres se passent de commentaires. Est-ce là, je vous le demande, le moyen de simplifier et de décharger le programme ?

Ne voyez-vous pas combien l'étude de toutes les matières que vous proposez de parcourir exigerait de temps ? Ne vous êtes-vous pas demandé si peut-être le programme que vous tracez dans ces quelques lignes, n'est pas plus chargé que celui de notre programme officiel ? Il vaudrait la peine d'examiner ces questions, sinon, gare à la critique !

Si je ne craignais pas d'abuser de la patience de nos lecteurs, je relèverais deux autres points de votre intéressant travail sur lesquels je ne suis encore, je le regrette, pas entièrement d'accord avec vous. Je me contente de les signaler en passant ; j'y reviendrai peut-être une autre fois.

1^o *Allons, de la concentration !* Oui, de la concentration, mais

d'abord il faudrait s'entendre sur la signification de ce mot et sur la manière de la réaliser dans la pratique ;

2° « Puis un coup d'œil méthodique à l'aide de nos manuels *comme préparation à l'examen.* »

Ce n'est pas comme préparation à l'examen que nous devons résumer une leçon. Vous vous proposez certainement un but plus pédagogique, je dirai même plus avouable et plus noble que celui-là.

Il va sans dire que je partage tout à fait vos idées quand vous nous dites que ces leçons doivent être données *journal* et *Feuille officielle* en main, mais encore une fois, ceci n'a rien à faire avec le programme.

Après l'instruction civique, ce sera le tour de l'histoire, que vous traiterez d'une façon identique, et enfin, vous consacrerez deux ou trois semaines à la géographie. Permettez-moi de vous le dire, M. Ysède, pour une réforme, c'est une réforme, et une hardie encore, et vous n'y allez pas de main-morte quand vous dites que cette réforme doit *se réaliser de suite*. Eh bien, puisque nous y sommes, M. le correspondant, poussons jusqu'au bout les conséquences du principe que vous admettez et appliquons-le à l'Histoire sainte, à la lecture, aux sciences naturelles, à la grammaire, à la rédaction, au calcul. Pourquoi pas?... Seulement, je vous déclare que je ne voudrais pas assumer la tâche de vous élaborer un ordre du jour en rapport avec vos théories, car, avec votre système américain, adieu nos bons vieux ordres du jour, adieu notre répartition hebdomadaire des heures de classe, proportionnellement à l'importance des branches ! Ah ! c'est pour le coup, si votre système était adopté, « *que les plus zélés retrancheraient ici, ajouteraient là où leurs aptitudes* (disons aussi leurs préférences et leurs caprices) *les guident* ».

Poussons encore plus loin les conséquences de la réforme que vous réclamez. J'ai toujours entendu dire — mais ceci est de la vieille pédagogie, bonne à mettre au rancart — que nous devons apporter beaucoup de variété dans notre enseignement, que la même branche ne plaît pas longtemps aux élèves. Ne craignez-vous pas que nos enfants, qui entendront pendant deux ou trois semaines consécutives, ou du civisme, ou de la géographie, ou de l'histoire, ou du calcul, ou de la grammaire, finissent par se dégoûter tout à fait de ces branches et de l'étude en général ?

Et enfin, M. Ysède, pour terminer, laissez-moi vous poser une question, un peu indiscreète, si l'on veut, mais qui me paraît très opportune, étant donnée votre conclusion finale : *Résultat pratique : l'attention sera portée sur des objets plus précis (?) et les résultats seront plus palpables. Essayez.* Ma question, la voici : « Avez-vous déjà essayé votre réforme dans votre école et en êtes-vous satisfait ? »

En attendant, je vous dis franchement que je préfère garder mes bonnes vieilles méthodes d'enseignement. Je cours le risque d'être qualifié de régent trop conservateur, routinier, rétrograde, incapable de comprendre le progrès et de suivre le mouvement. Vous auriez

cependant tort, M. Ysède, car je vous assure qu'en matière de pédagogie je suis progressiste autant qu'un autre, mais je réfléchis et je ne m'emballe pas.

YGREC.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION AU COURS MOYEN

Le « pauvre » petit matelot

I

Ils l'ont *couché* sous la vague écumante,
Loin du pays, *loin* du ciel bien-aimé !
Sur le *doux* lit que la mer t'a formé,
Dors, sur le sable et sur l'algue mouvante,
Dors, *pauvre* petit matelot !

II

Tout est en deuil, équipage et navire.
Le capitaine — il n'a *jamais pleuré* —
Mais, cette fois, de son cœur *déchiré*
Dans ses yeux monte une larme, il soupire :
Mon pauvre petit matelot !

III

Oh ! qui dira la douleur de sa mère,
Et de son frère, et de sa jeune sœur !
Leur union avait *tant* de douceur !
Et pour *eux trois* n'était-il pas *un père*,
Ce pauvre petit matelot !

IV

Au bord des flots, quand *viendra* la tourmente,
A *deux genoux*, le soir, ils attendront :
Jamais, jamais, ils ne le reverront !
Il *dort*, couché sous la vague écumante,
Le pauvre petit matelot ! (Un poète breton.)

Remarques : 1. Le texte ci-dessus fera l'objet de deux leçons, comprenant chacune deux strophes.

2. Nous soulignons dans le texte les mots qui seront accentués dans la déclamation.

3. Ne pas négliger les gestes qui sont souvent reproduits avec tant de naturel par nos petits écoliers.

4. Dans le choix des récitations, ne prendre que les morceaux d'une bonne tenue littéraire qui contribuent à la culture du cœur et à la formation du caractère.